



## OFFRE SECTORIELLE REGIME FRAIS DE SANTE

Pour les entreprises qui relèvent  
de la Convention Collective Nationale du Sport



**malakoff médéric**  
SANTÉ • PRÉVOYANCE • RETRAITE

# UNE SOLUTION SPECIFIQUE POUR LA SANTE DE VOS SALARIES

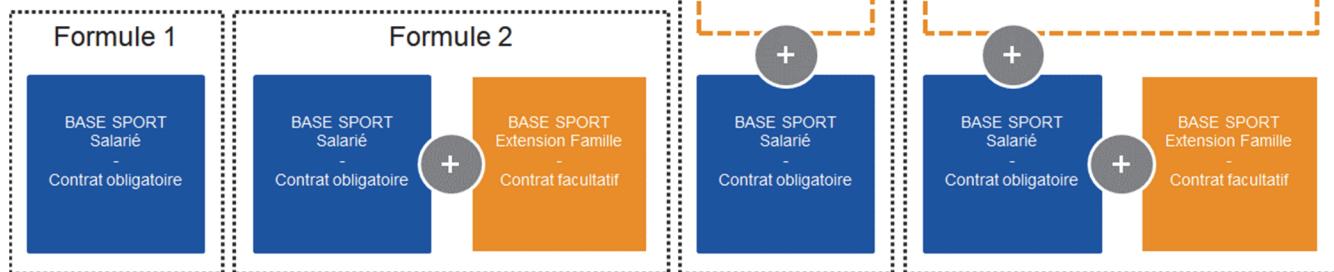
Les partenaires sociaux de votre branche professionnelle ont signé un accord prévoyant la mise en place d'un régime frais de santé au bénéfice de l'ensemble des salariés.

En tant qu'entreprise ou association du secteur sportif, **vous pouvez choisir librement l'organisme assureur offrant la solution qui vous convient le mieux.**

C'est pourquoi nous vous proposons une complémentaire santé collective **spécifique à votre secteur d'activité qui répond au plus près à vos obligations conventionnelles** tout en respectant les critères du contrat solidaire et responsable.

De plus, en fonction de la formule retenue par vos soins, les salariés couverts par le régime obligatoire pourront, s'ils le souhaitent, d'une part améliorer leur niveau de remboursement par la souscription du contrat surcomplémentaire et/ou d'autre part, étendre leurs garanties aux membres de leur famille (conjoint et/ou enfant(s)).

## FORMULES PROPOSEES



La cotisation du contrat obligatoire est répartie entre l'employeur et le salarié.

Les cotisations relatives aux contrats facultatifs sont quant à elles, à la charge exclusive du salarié.

## COMMENT ADHERER AU CONTRAT ET AFFILIER VOS SALARIES ?

### Étape 1

Nous vous remettons la proposition de contrat, la grille de garanties, le document d'information standardisé sur le contrat d'assurance (IPID) ainsi que les documents permettant l'affiliation de vos salariés.

### Étape 2

Vous retournez l'ensemble de ces documents à votre conseiller commercial dûment complétés, datés, signés et accompagnés des justificatifs requis.

### Étape 3

Nous procédons ensuite : à l'enregistrement de votre contrat, à l'affiliation de vos salariés et de leurs ayants droit, à l'envoi de vos conditions particulières, notice d'information, carte de tiers payant et code d'accès à votre Espace client entreprise.

### Notre mobilisation en faveur du sport

La mobilisation de Malakoff Médéric en faveur du sport s'illustre depuis de nombreuses années.

En interne, le Groupe encourage fortement la pratique de l'activité physique et défend des causes d'intérêt général. Il finance ou cofinance de nombreux événements sportifs pour permettre au plus grand nombre de ses salariés de participer aux événements sportifs solidaires.

Convaincu des bienfaits de la pratique du sport chez les personnes en situation de handicap mental ou psychique, il est également partenaire actif de la Fédération Française Handisport (FFH) et partenaire principal de la Fédération Française de Sport Adapté (FFSA). Ainsi, plus de 7 millions d'euros sont alloués chaque année au handicap dans le milieu sportif par le groupe Malakoff Médéric.



Accédez à votre  
Espace client entreprise,  
disponible sur Internet 24h/24 et 7j/7

- Effectuer l'affiliation ou la radiation de vos salariés
- Déclarer et effectuer le règlement de vos cotisations
- Visualiser vos contrats
- Echanger sur une messagerie sécurisée avec votre chargé

## DES SERVICES PERFORMANTS, ASSOCIES A VOTRE CONTRAT

Malakoff Médéric propose des services concrets et efficaces pour accompagner les entreprises et leurs salariés au quotidien.

### QUELQUES EXEMPLES DE SERVICES POUR VOUS, ENTREPRISE...

#### Solution Document Unique

Un outil qui vous accompagne dans votre obligation légale de recenser les risques professionnels pour la santé et la sécurité de vos salariés, et de les consigner dans le Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP).

Solution Document Unique vous aide également dans la rédaction de votre DUERP au travers d'un guide méthodologique et vous permet d'archiver, en ligne, votre DUERP.

#### Kits Enjeux RH

Guides méthodologiques conçus avec des experts « santé » et destinés à l'ensemble des acteurs de votre entreprise. Ils se composent de fiches pratiques visant à donner des clés pour la mise en œuvre d'actions de prévention et à mieux comprendre les sujets suivants : les risques psychosociaux (RPS), les troubles musculo-squelettiques (TMS) et le handicap.

#### Autodiagnostic prévention santé et sécurité

Il vous permet de faire le point sur vos obligations légales en matière de santé et de sécurité au travail, et ce, dès l'embauche du premier salarié, et vous offre également la possibilité de disposer de conseils pratiques, et/ou de vous comparer à des entreprises de taille et de secteur similaire.



### QUELQUES EXEMPLES DE SERVICES POUR VOS SALARIES...

#### Accompagnement social

Chômage, divorce, handicap, dépendance, maladie... les sources de fragilité sociale sont nombreuses et peuvent nécessiter un accompagnement ponctuel. Nos équipes sociales sont à l'écoute de vos salariés pour étudier leurs besoins en toute confidentialité et leurs proposer des solutions.

#### L'accès aux loisirs pour tous

Pour encourager la pratique d'une activité de loisirs, Malakoff Médéric propose aux salariés (ou leur conjoint ou enfant) en situation de handicap ou touchés par une Affection de Longue Durée (ALD) une participation de 300 € maximum aux frais d'adhésion à un club sportif ou une association culturelle...



#### Assistance à domicile

Malakoff Médéric Assistance permet à vos salariés de trouver des solutions immédiates et adaptées lorsqu'ils traversent des moments difficiles. Nous mettons à leur disposition des aides temporaires pour rétablir l'organisation normale d'une vie familiale perturbée de manière imprévisible par une maladie, une hospitalisation, un accident ou un décès. Ce service est accessible sur simple appel téléphonique (non surtaxé) et intervient du lundi au samedi de 8 h à 20 h.

#### Réseaux de professionnels de santé partenaires

Premier réseau en France avec plus de 11 millions de bénéficiaires, **Kalivia** permet d'accéder à près de 5 200 centres optiques partenaires, plus de 3 400 centres audio et plus de 3 150 chirurgiens-dentistes toutes disciplines confondues. Le dernier né, **Kalixia Ostéo**, regroupe aujourd'hui près de 400 ostéopathes sélectionnés pour leur professionnalisme.

Les salariés profitent ainsi de réseaux de professionnels sélectionnés avec soins pour la qualité de leur pratique et le respect de critères de qualité exigeants, tout en bénéficiant de tarifs négociés.

#### Espace client particulier

Cet espace personnel et sécurisé permet à chacun de vos salariés d'accéder à tous ses services et avantages. Il regroupe l'ensemble des informations concernant son contrat. Des conseillers de la relation clients particuliers proposent également de l'aide par chat, ou de rappeler les assurés gratuitement afin de leur fournir plus de détails sur leur contrat ou leurs services.

# Malakoff Médéric EN BREF \*

Paritaire, mutualiste et à but non lucratif, le groupe Malakoff Médéric exerce deux métiers :

- assureur de personnes en santé et prévoyance individuelle et collective ;
- gestionnaire de la retraite complémentaire pour le compte de l'Agirc-Arrco.

Nous assurons la santé et la prévoyance de **212 000 entreprises**, de **4,8 millions de personnes à titre collectif** et de **1,8 million de personnes à titre individuel**.

Nous gérons la retraite complémentaire Agirc-Arrco pour le compte de **235 600 entreprises**, **2,7 millions de salariés cotisants** et **2,9 millions de retraités**.

Nous sommes partenaire de toutes les entreprises pour les aider à protéger et développer leur capital humain à travers des produits et offres de services innovants. Nous accompagnons, également, les salariés dans leur passage à la retraite et les retraités afin qu'ils puissent, au-delà de l'entreprise, développer leur projet de vie.

\* Données 2017

## Nos engagements sociaux et sociétaux EN CHIFFRES

Au titre de nos engagements sociaux et sociétaux, nous accompagnons nos clients lorsqu'ils rencontrent des situations difficiles.

**93 000** personnes accompagnées

Ressources dédiées :

**65,5 millions** d'euros en retraite

**15,5 millions** d'euros en assurance

**10,2 millions** d'euros consacrés au handicap (dont 2 millions au titre de la Fondation Malakoff Médéric Handicap)

**413** associations soutenues

**206** collaborateurs dédiés, répartis dans toute la France

Pour plus d'informations,  
rendez-vous sur [www.malakoffmederic.com](http://www.malakoffmederic.com)



MALAKOFF MÉDÉRIC PRÉVOYANCE (MMP) - Institution de prévoyance régie par le livre IX du Code de la sécurité sociale  
Siège : 21 rue Laffitte, 75009 Paris - N° SIREN 775 691 181

AUXIA ASSISTANCE - SA au capital de 1 780 000 euros – Entreprise régie par le Code des assurances  
Siège social : 21 rue Laffitte, 75009 Paris – 351 733 761 RCS Paris

Des organismes du groupe Malakoff Médéric - [malakoffmederic.com](http://malakoffmederic.com)